13e REGIMENT DE DRAGONS

PREMIERE PARTIE

Chapitre I

ORDRE DU RÉGIMENT

En présentant au 13e dragons l'historique qui avait été préparé sur l'ordre des colonels Lacoste de l'Isle et de Bernouïs, ses prédécesseurs, le colonel espère que cet ouvrage contribuera à donner aux générations actuelles le désir d'acquérir, un jour, des titres d'honneur aussi éclatants que ceux acquis jadis par les générations précédentes.

Il adresse ses remerciements à tous ceux qui ont contribué à mettre en lumière la part glorieuse prise par le régiment dans les guerres passées et félicite particulièrement M. le chef d'escadrons de la Mortière qui a présidé la commission d'études, M. le capitaine de Séréville qui a recueilli dans les archives publiques et privées les nombreux documents nécessaires à la préparation de cet historique, et M. le capitaine Miron qui a coordonné ces documents et en a rédigé le texte.

Dans l'expression de sa reconnaissance, le colonel ne veut pas oublier un peintre de grand talent, M. Eugène Collomb, dont les charmantes aquarelles, exécutées gracieusement pour le régiment, font revivre, avec une remarquable exactitude, les physionomies et les uniformes de nos devanciers.

Le Colonel,

DE GANAY.

Joigny, le 1er avril 1891.

Ancestramil

HISTORIQUE

DU

13e RÉGIMENT DE DRAGONS

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE 1

LE RÉGIMENT SOUS LA MONARCHIE

1676-1790

Barbesières-Dragons, ainsi appelé du nom de son premier mestre de camp, le marquis de **BARBESIÈRES**, fut levé dans la province de Languedoc, sur un ordre du roi du 4 octobre 1676.
Il fit sa première campagne sur le Rhin, en 1678, dans l'armée du maréchal **de CRÉQUI** ; à cette époque, son organisation était loin d'être complète.
Le marquis **de BARBESIÈRES** obtint, après la paix, le commandement d'un régiment de dragons plus ancien, probablement mieux équipé et plus instruit et qui, du reste, venait d'acquérir par sa conduite à la bataille de Saint-Denis une réputation de valeur dans toute l'armée.
Le jeune marquis **de FIMARCON** lui succéda à la tête du régiment qui prit dès lors le nom de Fimarcon-Dragons et les Fimarcon, qui le possédèrent pendant trente ans, en soignèrent si bien la composition et l'instruction et le conduisirent avec tant de valeur et d'entrain sur tous les champs de bataille, qu'il devint bientôt un des plus fameux de l'arme si estimée des dragons.

En 1681, il assistait à la prise de Casal. Pendant la période de paix qui suivit, **Louis XIV r**éunit ses troupes dans des camps d'instruction pour les discipliner et les faire manœuvrer ; c'est ainsi que le régiment fut envoyé en 1683 au camp de la Sarre, où le jeune marquis **de FIMARCON** mit tout son zèle à se préparer de bons escadrons pour les prochaines guerres. Un jour, six dragons voulurent profiter de la proximité de la frontière pour déserter ; le lieutenant **de FIMARCON,** frère du mestre de camp et qui devait lui succéder plus tard, s'aperçut de leur disparition, se mit à leur poursuite, les atteignit et, après un combat à l'épée, s'empara de trois d'entre eux qu'il ramena. Cet acte de vigueur lui valut le grade de capitaine et, lui donna un grand ascendant sur ses hommes.
L'année suivante, on retrouve le régiment au camp d'instruction que M. **de BOUFFLERS**, colonel-général des dragons, commandait en Flandre.

Au mois de septembre 1688, Fimarcon-Dragons, envoyé sur la Moselle contre les troupes des coalisés de la ligue d'Augsbourg, ne tarde pas à se distinguer. Le 3 décembre, il enlève à la baïonnette la tête de pont de Coblentz.

En 1689, il prend part à la défense de Mayence.

Au commencement de l'année 1690, il se trouve cantonné à Fribourg, lorsqu'un parti de hussards allemands vient pour enlever des troupeaux dans les environs de la ville. Un détachement du

régiment est bientôt à cheval, donne la chasse aux hussards, leur tue un certain nombre d'hommes et fait de nombreux prisonniers, dont un capitaine **GEORGES** fort célèbre pour son audace de partisan.
L'armée du dauphin et du maréchal **de LORGES,** en Palatinat, comprenait alors deux brigades de dragons ; l'une, commandée par le marquis **de BARBESIÈRES,** le premier colonel du régiment, était formée des trois régiments : Colonel-Général, **CAYLUS** et **BARBESIÈRES** ; l'autre, commandée par le marquis **de FIMARCON,** comprenait les régiments : Gobert, Breteuil et Fimarcon. Ce dernier partit au mois de juin pour la Savoie, et de là pour l'Italie où il alla rejoindre l'armée de **CATINAT**. Le 18 août 1690, un de ses escadrons figura à la bataille de Staffarde à l'aile gauche de la première ligne, sous les ordres du maréchal de camp **SAINT-SILVESTRE**. Cet escadron était commandé par le frère du mestre de camp, l'énergique officier qui avait arrêté les déserteurs du camp de la Sarre ; il y accrut grandement sa réputation. La bataille avait eu pour prélude, le 17 au soir, à la nuit tombante, une grande reconnaissance de cavalerie dont l'escadron Fimarcon faisait partie et qui avait permis à l'infanterie française de franchir le Pô pour aller prendre ses positions de combat.
Le lendemain, dès le point du jour, **CATINAT** prenait avec lui la brigade de cavalerie de **MONTGOMMERY**, l'escadron de Fimarcon et Languedoc-Dragons, avec lesquels il refoulait partout les postes ennemis pour faire en personne la reconnaissance du champ de bataille ; puis, il donnait le signal de l'attaque.
Dans la journée, l'escadron de Fimarcon et trois escadrons de Mestre-de-Camp Général-Dragons firent une charge vigoureuse dans un défilé entre les marais. Le rapport de **CATINAT** dit que l'élan et la furie de cette ligne l'empêchèrent de charger avec tout l'ordre désirable ; cependant il constate que la charge réussit pleinement. Deux pièces de canon nous restèrent entre les mains. Peu de temps après, l'escadron de Fimarcon culbuta un escadron de cuirassiers de Bavière. Le comte **de FIMARCON** eut quatre chevaux tués ou blessés sous lui, et fut grièvement blessé ainsi que son frère, le comte **de la TOUR,** lieutenant dans l'escadron. « Le comte de Fimarcon s'est employé dans cette journée au delà de ce qu'on peut croire, dit Catinat, toutes ces charges se sont faites l'épée à la main, après avoir tiré. »

Le soir, la retraite de l'ennemi se fit par les bois et la poursuite fut encore vigoureusement exécutée par l'escadron de Fimarcon débandé, comme on disait alors, c'est-à-dire en ordre dispersé, soutenu par quatre escadrons compacts que conduisait M. **de FEUQUIÈRES**[1].

Deux ans plus tard, en 1692, nous retrouvons le régiment au complet à quatre escadrons, au siège de Namur, où il est employé à couvrir le village d'Herpain.
Le 3 août de cette même année, **Guillaume d'ORANGE,** après avoir simulé une attaque sur la place, marcha rapidement contre l'armée du maréchal **de LUXEMBOURG** qui se trouvait à Steinkerque et la surprit complètement. La bataille commencée à midi restait indécise, lorsque **BOUFFLERS**, colonel-général des dragons, informé à Namur de ce qui se passait, se porta en toute diligence sur le théâtre du combat à la tête de plusieurs régiments de dragons dont faisait partie Fimarcon-Dragons. Cette cavalerie intervint à propos au moment où l'infanterie française commençait à être débordée sur sa gauche. Soutenus par la brigade d'infanterie de Royal, les dragons ouvrirent le feu sur le flanc de l'infanterie ennemie et contribuèrent ainsi au succès sur cette aile. Le mouvement de retraite s'étendit bientôt à toute la ligne et la déroute devint complète : 10 pièces de canon, 5 étendards, 8 drapeaux et 1 350 prisonniers restèrent aux mains de l'armée française.

1 Tous ces détails sont tirés dune lettre autographe de Catinat à Louis XIV.

A la suite de cette bataille, **BOUFFLERS**, nommé colonel des gardes, fut remplacé comme colonel-général des dragons par M. **de TESSÉ.**
Le marquis **de FIMARCON,** mort des blessures qu'il avait reçues dans cette journée, fut remplacé dans le commandement du régiment par son frère, qui s'était si souvent distingué dans ses rangs et qui, à Steinkerque encore, avait été dangereusement blessé ; il y était alors major[1].

En 1693, les quatre escadrons de Fimarcon sont toujours en Flandre à l'armée du maréchal de **LUXEMBOURG**. Le régiment fait partie de la brigade **BRETONCELLES**.
Il assiste, en juillet, au siège d'Huy et à la bataille de Nerwinde ; puis, au siège de Charleroy, et reste encore à l'armée de Flandre commandée en 1695 par **VILLEROY**.

Il assiste, en 1695, à la prise de Dixmude ; le 25 juillet, à celle de Dieuze ainsi qu'au bombardement de Bruxelles, du 11 au 16 août. Pendant la retraite du prince **de VAUDEMONT**, les dragons de Fimarcon, d'Asfeld et de la Reine tombent sur une arrière-garde de quatre bataillons, et la taillent en pièces.

Le régiment passe, en 1696, à l'armée de la Meuse commandée par le maréchal **de BOUFFLERS** pour revenir, en 1697, à l'armée de Flandre où il fait partie de la brigade **de SAINT-HERMINE,** jusqu'à la paix de Ryswick, le 20 septembre 1697.

Dès le début de la guerre de la Succession d'Espagne, Fimarcon-Dragons fut envoyé en Italie et prit part aux malheureuses affaires de Carpy et de Chiari, en 1701.

Au commencement de l'année 1702, il se couvre de gloire à Crémone.
Dans la nuit du 31 janvier au 1er février, quelques soldats autrichiens, pénétrant par un égout, ouvrent les portes de la ville aux troupes du prince **Eugène** qui l'envahissent aussitôt. **VILLEROY**, qui commande l'armée française, est fait prisonnier au moment où il saute à bas de son lit. Heureusement, un régiment d'infanterie, Royal-Vaisseau, qui s'était rassemblé avant le jour pour aller manœuvrer sur le rempart, oppose une première résistance à la principale colonne autrichienne. Le colonel **de FIMARCON** rassemble ses dragons à peine vêtus, sur les chevaux montés à nu, débouche l'épée à la main par une rue transversale, et, prenant l'ennemi en flanc, le charge jusqu'à six fois de suite avec la plus grande vigueur.
Les Autrichiens perdent contenance et se retirent précipitamment serrés de près par les dragons. L'infanterie autrichienne essaye de résister à la Tour-Carrée ; mais le marquis **de FIMARCON** fait mettre pied à terre à ses dragons et l'ouvrage est enlevé à la baïonnette. Cette brillante conduite valut au jeune mestre de camp le titre de brigadier, et il ne fut bruit à la cour que de la valeur de ce régiment. Il fut même proposé d'accorder à perpétuité au plus ancien dragon de chaque compagnie le droit de porter une médaille commémorative de cette journée, mais cette mesure ne fut jamais exécutée.
Cette même année, le régiment combattit à Luzzarra (15 août) sous les ordres du duc **de VENDÔME**, puis il fut envoyé dans les Cévennes contre les camisards, sous les ordres du maréchal **de MONTREVEL**, en 1703, et sous le maréchal **de VILLARS**, en 1704. Il faisait alors brigade avec un régiment de dragons créé au commencement de l'année 1703, sous le nom de Second-Languedoc, et dont le marquis **de la FARRE-TARNAC** était mestre de camp : la brigade était commandée par M. **de JULIEN.**

1 Tous les renseignements relatifs à Steinkerque sont pris dans le rapport autographe de Luxembourg au roi.

A la fin de la campagne de 1704, le marquis **de FIMARCON** fut nommé maréchal de camp et abandonna son régiment pour aller combattre sur le Rhin. Son neveu, le comte **de FIMARCON**, en eut alors le commandement.
Le régiment fut renvoyé en 1706 en Italie où l'armée française, toujours commandée par **VENDÔME**, était opposée au prince **Eugène**. La victoire remportée par **VENDÔME** à Calcinato, permit à M. **d'ESTAING**, qui avait avec lui les dragons Hautefort et Fimarcon, de marcher sur Asti, dont il s'empara en faisant la garnison prisonnière.
Le duc **d'ORLÉANS** remplaça malheureusement le duc de **VENDÔME** dans le commandement de l'armée d'Italie et la défaite de Turin fit perdre le fruit de la campagne précédente. Dix régiments de dragons qui avaient mis pied à terre pour recueillir l'infanterie dans sa retraite perdirent tous leurs chevaux.

Au mois d'octobre 1708, le comte **de FIMARCON** étant mort, le roi donna le commandement du régiment au marquis **de FOIX,** qui en était lieutenant-colonel. Il y était entré comme cornette et restait fort vigoureux malgré un âge assez avancé.

De 1708 à 1713, Foix-Dragons est toujours à l'armée d'Italie, tantôt en Dauphiné, tantôt en Piémont, où il a de nombreuses escarmouches.
Le 11 avril 1713, la paix signée à Utrecht avec l'Angleterre, la Hollande, la Savoie, la Prusse et le Portugal ne nous laisse plus comme adversaires que les Impériaux. Le régiment de Foix-Dragons est envoyé d'Italie sur le Rhin, où **VILLARS** forme une armée de 15 000 hommes.

Au siège de Landau, les dragons remplissent à la tranchée l'office des grenadiers qui font défaut. La place capitule le 22 août grâce à une attaque d'ouvrages vivement menée par les dragons. **VILLARS** passe le Rhin et assiège Fribourg-en-Brisgau. Foix-Dragons concourt à la prise de cette ville, qui tombe entre nos mains le 30 octobre.

Le traité de Rastadt termine la guerre de la Succession d'Espagne.

Les dragons sont fortement réduits : 21 régiments sont supprimés, mais on conserve les 14 vieux, au nombre desquels compte Foix-Dragons.

Après la guerre, le marquis de **FOIX**, qui avait alors 62 ans, se démet de son commandement et, le 23 décembre 1713, le comte **de CHASTILLON** est nommé mestre de camp du régiment, qui prend le nom de Chastillon-Dragons. Nommé deux mois après inspecteur de la cavalerie et des dragons, le comte **de CHASTILLON** est remplacé par le marquis **de GOËSBRIANT**, le 27 février 1714.

Le régiment de Goësbriant-Dragons prend part a la courte campagne d'Espagne en 1719 sous le commandement du maréchal **de BERWICK** ; il assiste ainsi à la prise de Saint-Sébastien, de Fontarabie et d'Urgel.

Par ordonnance du 12 décembre 1724, le régiment devient la propriété du duc **de BOURBON,** qui lui fait porter le nom de Condé-Dragons, tout en conservant comme lieutenant-colonel commandant le marquis **de GOËSBRIANT**.

Dès le début de la campagne entreprise par **Louis XV** contre l'empereur d'Allemagne en faveur de **Stanislas LECZINSKI** (1733), Condé-Dragons (3 escadrons) est dirigé sur l'armée du Rhin,

commandée par le maréchal **de BERWICK,** et assiste à la prise de Kehl, qui se rend après dix jours de siège (10 octobre).
L'année suivante, il se trouve au siège de Philippsbourg où il fait le service à la tranchée, concurremment avec les grenadiers. L'armée commandée par le maréchal **d'ASFELD**, depuis la mort du maréchal **de BERWICK** tué d'un boulet, s'empare de la ville défendue par 100 000 Impériaux. Après ce fait d'armes, les trois escadrons du régiment sont dirigés sur Wissembourg, puis rentrent en Champagne pour passer l'hiver.

En 1735, Condé-Dragons fort de quatre escadrons (le 4e venait d'être reconstitué) arrive le 9 mai sous Sarrebourg ; il fait partie d'un corps de vingt escadrons de dragons, destiné, sous les ordres du comte **de COIGNY,** colonel-général des dragons, à protéger les derrières de l'armée française, commandée par le maréchal duc **de COIGNY**, son père.
Au mois d'octobre, le régiment prend ses quartiers d'hiver à Harthausheim, près de Gemersheim, après avoir assisté aux combats livrés aux lignes d'Ettlingen et de Klausen.
Le traité de Vienne met fin à la guerre et le régiment vient tenir garnison à Dunkerque.

Le duc **de BOURBON** meurt de 21 février 1740, ne laissant qu'un fils très jeune, et le régiment devient la propriété du chevalier **de MAILLY.**
Au mois de mars 1743, Mailly-Dragons quitte Dunkerque pour aller prendre part à la guerre de la Succession d'Autriche, commencée depuis 1740. Il rejoint avec ses quatre escadrons l'armée du maréchal **de NOAILLES**, en formation, pour remplacer celle qui a été détruite en Bohême et en Bavière.
Le 20 mai, Mailly-Dragons passe le Rhin et va camper à Turkheim. Tandis que l'armée reste sur la défensive, les alliés (Anglais, Hanovriens, Autrichiens), commandés par lord **STAIRS**, s'avancent pour pénétrer en Alsace. Le maréchal **de NOAILLES** prend aussitôt ses dispositions pour les arrêter, et, le 27 juin, il occupe sur le Mein le défilé de Dettingen, où il est résolu d'attendre le choc de l'ennemi. Malheureusement, l'impatience de quelques officiers entraîne les troupes en rase campagne, en contrecarrant et en rendant inutiles les projets du général en chef. L'armée française est battue et n'est sauvée d'un désastre que par le dévouement de la Maison du Roi dont les charges désespérées arrêtent la poursuite de l'ennemi.
Le maréchal **de NOAILLES,** écrivant au roi, dit que la cause de la défaite est l'indiscipline fort grande qui régnait alors dans l'armée. Il rend hommage à la bravoure des dragons, qui avaient soutenu l'aile gauche malgré les pertes cruelles que leur causait la mitraille. Mailly-Dragons eut là presque tous ses officiers blessés, il fut obligé de venir se refaire au camp sur la Queich, à Oberlauterbach et à Alstatt.
En octobre, nous l'y trouvons encore faisant partie d'un corps de 57 escadrons de cavalerie et de dragons, aux ordres de Maurice **de SAXE**, le futur maréchal.

Dans l'hiver de 1743 à 1744, on le rapproche de la frontière du Nord et il prend ses quartiers : deux escadrons à Landrecies, deux à Avesnes.
En 1744, la disgrâce à la cour de la belle comtesse **de MAILLY** entraîne celle de son beau-frère le chevalier ; celui-ci doit, sous prétexte de raisons de santé, céder au comte **d'EGMONT** son régiment, qui prend le nom d'Egmont-Dragons.

Au printemps, le régiment complète au Quesnoy l'habillement d'un cinquième escadron, puis il entre en campagne avec ses cinq escadrons. Il passe d'abord quelques jours au camp sous Ménin dont le siège s'achève ; il est envoyé ensuite à Ypres (9 juin). Au siège de cette place, les dragons se distinguèrent tout particulièrement. On avait fait courir sur leur compte quelques méchants propos ;

le duc **de CHEVREUSE,** mestre de camp général des dragons, en profita pour piquer leur amour-propre et peu de temps après, comme ils étaient de tranchée, ils brusquèrent une nuit l'attaque du chemin couvert, escaladant les palissades avant les grenadiers et s'y établissant de telle sorte que tous les efforts de l'ennemi ne purent les en déloger. Au point du jour, le duc **de CHEVREUSE** rendit compte à Louis XV de ce qui venait de se passer à la tranchée. Le roi ne parut pas surpris et ne répondit pas un mot ; mais, dans la matinée, comme il sortait de sa tente, il rencontra un officier de dragons et l'appelant, il lui dit : « J'ai appris ce que mes dragons ont fait cette nuit à la tranchée ; dites-leur, je vous prie, combien j'en suis satisfait ». Le duc **de CHEVREUSE** en remerciant le roi de ce témoignage public de satisfaction, lui dépeignit l'enthousiasme de ses dragons. Il ajouta même qu'il craignait de ne pouvoir dans la suite mesurer leur zèle devant l'ennemi. « J'aurais bien du regret de mes paroles, répondit **Louis XV,** si je croyais qu'il dût m'en coûter un seul homme. »
Après la prise de cette ville, Egmont-Dragons est désigné pour l'occuper.

L'année suivante, il rentre en campagne avec ses cinq escadrons, et se trouve, le 29 avril, à Armentières à l'armée du maréchal **de SAXE,** qui va investir Tournay. Le roi et le dauphin arrivent le 8 mai. A l'annonce de l'approche du duc **de CUMBERLAND,** qui s'avance à la tête de 55 000 Anglais et Hollandais pour débloquer la ville, le maréchal **de SAXE** se prépare à le recevoir à Fontenoy.
Le régiment fait partie d'une troupe hors ligne, composée de sept bataillons (Auvergne et Touraine-Infanterie) et dix-neuf escadrons aux ordres de M. **de LOWENDAL**, qui doit opérer entre les bois de Breuze et les ponts du bas Escaut.

L'ordre de bataille est pris le 9 ; mais à midi, Egmont-Dragons va se placer en avant du village de Chier, il est suivi d'Egmont-Cavalerie ; M. **de LOWENDAL** reste en arrière à la tête d'Auvergne, ayant avec lui un officier d'ordonnance de chaque corps. Le lendemain 10, quelques escarmouches ont lieu.
Ce n'est que le surlendemain 11, à 5 heures du matin, que le maréchal, après avoir visité les lignes, donne l'ordre à l'artillerie d'entamer la bataille. Celle-ci est longtemps indécise. L'ennemi forme un immense carré à trois faces pleines qui s'avance sur notre centre et qui, pendant six heures, ne cesse de progresser en faisant un feu des plus nourris. Telle était la situation lorsque M. **de LOWENDAL** revint de la gauche, où il n'avait pas trouvé d'ennemis.
Devinant la pensée du maréchal, il prend sur lui de se jeter dans le flanc de la colonne tandis que la Maison du Roi, la gendarmerie et les carabiniers conduits par le duc **de RICHELIEU** se jettent pêle-mêle sur le centre, l'épée à la main. La colonne ennemie plie sous ce choc combiné et est culbutée, elle abandonne 32 pièces de canon et laisse 12 000 à 14 000 tués, blessés ou prisonniers. Egmont-Dragons ne perd aucun homme pendant cette journée.
Comme conséquence de cette victoire, Tournay capitule le 23 mai.

Dans la nuit du 28 au 29, Egmont-Dragons part de Bavay et, toujours sous les ordres du comte **de LOWENDAL**, il assiste à l'escalade de Gand, le 10 juillet ; aux sièges de Dendermonde, le 21 juillet, d'Ostende, le 23 août, et à celui d'Ath.
La campagne semblait finie, et l'armée s'arrêtait à Gand comme pour y prendre ses quartiers d'hiver ; mais, le 18 janvier 1746, **Maurice de SAXE,** qui avait soigneusement dissimulé ses projets, vint, par une marche rapide, investir Bruxelles, qui se rendit le 10 février.
Egmont-Dragons rentre ensuite à Maubeuge. Il en repart au printemps avec ses cinq escadrons et arrive au camp de Bruxelles le 4 mai.
Il prend part à quelques escarmouches, et, le 11 mai, il appuie les hussards de M. **de BERCHINY** dans la poursuite de l'ennemi.

Le 17, il est au camp de Braxshotten et, le 4 juin, à celui de Brochen, toujours avec le même régiment de hussards.
Il prend part, sous les ordres de M. **de SÉGUR**, au siège de Namur, qui capitule le 19 septembre ; enfin, le 11 octobre, il assiste à la bataille de Raucoux.
Maurice de SAXE gardait ses plans fort secrets, et pour détourner l'attention de l'ennemi et tenir son armée en joyeuse humeur, il n'était sorte de distractions qu'il n'inventât dans les camps. Aussitôt que les opérations laissaient quelque répit, un théâtre était rapidement monté et les meilleurs comédiens de Paris affluaient au camp. Un soir, à la fin d'une pièce, Mme **FAVART**, la célèbre actrice, au lieu du refrain accoutumé, entonne d'une voix émue les vers suivants :

Demain nous donnerons relâche
Sans que le directeur s'en fâche,
Demain bataille ! jour de gloire.
Que dans les fastes de l'histoire
Triomphe encore le nom français
Digne d'éternelle mémoire.
Revenez, après son succès,
Jouir des fruits de la victoire[1].

Et comme, à ce changement de texte, les assistants se regardent étonnés, elle ajoute : « Demain, messieurs, relâche à cause de la bataille ; après-demain, nous aurons l'honneur de vous donner *le Coq du village* ». On s'élance, on s'informe, plus de doute, c'est le maréchal qui fait proclamer cet ordre du jour à son armée, et bientôt un formidable cri : « Bataille ! » retentit joyeusement d'un bout du camp à l'autre. On court, on s'embrasse, c'est une joie unanime ; le 11, au matin, on bat la générale, on laisse le camp établi sous la protection des gardes ordinaires et on se porte au combat sur dix colonnes, marchant à la même hauteur.
Le régiment fait partie d'un corps de vingt escadrons de dragons, détachés sur la gauche sous les ordres de M. **de COIGNY**. Pendant que la droite fait reculer les Hollandais, l'infanterie du marquis **de CLERMONT-GALLERANDE,** qui commande l'aile gauche, doit marcher sur le village de Lier pour diviser les forces de l'ennemi et favoriser l'attaque de la droite ; mais M. **de CLERMONT** voyant l'impossibilité de marcher sur Lier avant de s'être emparé du village de Varoux, où l'ennemi retranché se trouve en force, envoie demander de nouveaux ordres au maréchal **de SAXE** et réclame une batterie de canons. Si l'attaque de Lier, en effet, avait eu lieu avant la prise de Varoux, la division aurait été entre deux feux. Autorisé par le maréchal d'agir comme il le demandait, M. **de CLERMONT-GALLERANDE** se met à la tête de sa cavalerie et, avec les dragons de son ancien régiment et Egmont-Dragons, il attaque le village de Varoux, en chasse l'ennemi et le met en pleine déroute. Dans cette action, les troupes se conduisent avec une valeur sans égale, franchissent les escarpements et les haies, s'emparent d'une batterie, et gagnent le hameau des Vergues d'où elles délogent les alliés.
A 3 heures, les villages d'Aus et de Saint-Vaburge sont enlevés après une lutte sanglante, et la déroute de l'ennemi commence à 4 heures. Malheureusement, la tombée de la nuit empêche la poursuite d'être efficace.
L'enthousiasme est immense et le maréchal, qui est obligé de passer au milieu des troupes pour retourner à son quartier, est acclamé aux cris mille fois répétés de : « Vivent le roi et monsieur le maréchal ! » Les drapeaux et les canons enlevés à l'ennemi ainsi que les prisonniers sont amenés sur son passage.

1 Mémoires de Favart, Paris, 1808.

Au commencement de l'année 1747, **Maurice de SAXE** revient à Bruxelles, organise des colonnes mobiles et s'empare de la Flandre hollandaise.
Egmont-Dragons, qui se trouvait le 3 juillet à Tirlemont sous les ordres de M. **de CONTADES,** lieutenant-général, ne peut assister à la victoire de Laufeld.
Au mois d'août, on le retrouve au siège de Berg-op-Zoom, sous les ordres **de LOWENDAL**. La ville enlevée, le régiment prend ses quartiers d'hiver à Courtrai.

En mars 1748, il passe dans le corps de M. **de GRAVILLE,** cantonné à Vilvorde, près de Malines ; puis, il rejoint l'armée, qui, sous les ordres du maréchal **de SAXE,** va investir Maëstricht. Le 30 avril, il est sur la rive droite de la Meuse et prend une part active aux travaux de cheminement en face de la deuxième porte. Le 7 mai, la place se rend et les alliés demandent la paix, qui n'est signée qu'en octobre à Aix-la-Chapelle.

Egmont-Dragons quitte le camp le 17 mai, se rend à Louvain, où il passe quelques jours, et de là, il va cantonner à Enghein, Braisne-le-Comte et Soignes ; il est sous les ordres du duc **de CHEVREUSE**, qui réside à Bruxelles. Après la signature de la paix, l'armée française évacue la Belgique et Egmont-Dragons va tenir garnison à Toul.

Lorsque, en 1756, éclata la guerre de Sept ans, le régiment appartenait depuis le mois de juillet 1755 au marquis **de MARBŒUF** et portait le nom de Marbœuf-Dragons.
Après avoir passé la fin de l'année 1755 au camp de Gray, il est envoyé à Granville d'où il doit surveiller la côte menacée par les Anglais.
Il est, l'année suivante, sur les côtes de Bretagne, sous les ordres du duc **d'AIGUILLON**, et concourt à repousser les tentatives de descente faites par les Anglais : à Paramé, en 1757 ; à Cancale, en juillet 1758 ; enfin à Saint-Cast, le 11 septembre de la même année.
Le 4 septembre, le duc d'Aiguillon et le comte d'Aubigny, informés que la flotte anglaise a débarqué 1 200 à 1 300 hommes campés entre Saint-Briac et Dinard, marchent sur eux en deux colonnes comprenant chacune deux escadrons du régiment. A leur approche, les Anglais lèvent le camp et commencent à s'embarquer dans la journée du 10. Le duc **d'AIGUILLON**, se sachant inférieur en nombre, et craignant un échec, invente un stratagème qui réussit à merveille pour faire embarquer une partie de l'armée ennemie. Il envoie dans le camp des Anglais un dragon du régiment de Marbœuf qui se fait passer pour transfuge, et leur fait connaître que nos troupes, incomparablement supérieures aux leurs, sont sur le point d'arriver et de fondre sur eux[1]. Pendant la nuit du 10 au 11, il y a plusieurs alertes : l'une d'elles est produite par 300 gardes-côtes bas bretons, couchés dans un verger, qui, entendant passer une patrouille demandent : Qui vive ? A la réponse : Marbœuf ! faite par la patrouille, les bas Bretons comprennent Marlborough et font feu aussitôt. Les dragons tombent sur eux, le sabre à la main, et en tuent quelques-uns, les autres se dispersent sans qu'on puisse les rallier[2] . D'autres relations expliquent cette alerte par une méprise : les Bretons, qui avaient reçu l'ordre de tirer sur les troupes vêtues d'habits rouges, confondirent l'uniforme des dragons de Marbœuf avec celui des Anglais.
Le 11, les Anglais, qui avaient eu un léger succès au commencement de la bataille, criaient déjà victoire, lorsque le duc **d'AIGUILLON** fit avancer contre eux la colonne de M. **de BROC,** formée de 6 compagnies de grenadiers, de 10 piquets d'infanterie et de 400 dragons de Marbœuf à pied, le terrain ne permettant pas qu'on en fît usage à cheval. L'ennemi ne put résister et fut rejeté à la mer,

1 Extrait des registres de paroisse. Récit du recteur de Saint-Cast.
2 Journal de M. Rioust des Villes-Andrains.

dans le plus grand désordre et avec des pertes considérables. A la suite de cette journée, le marquis **de MARBŒUF** fut fait brigadier[1].

Pendant les années 1760, 1761 et 1762 le régiment reste encore sur les côtes de Bretagne.
En 1762, il est commandé par le comte **de CHABRILLAN,** qui a succédé au marquis **de MARBŒUF** passé maréchal de camp, et porte le nom de Chabrillan-Dragons. Le comte **de CHABRILLAN** fut remplacé lui-même au commencement de l'année 1763 par le chevalier **de MONTÉCLER**.

Dans cette année 1763, une partie de Montécler-Dragons fut embarquée à Brest sur le vaisseau *Royal-Louis* pour l'expédition du Brésil sous les ordres du comte **d'ESTAING**, mais, la paix ayant été conclue avec l'Angleterre au mois de février, l'expédition n'eut pas lieu.

Pendant le règne de **Louis XVI,** le régiment ne prend part à aucune expédition de guerre. Trois mois avant la mort de **Louis XV,** il avait été donné au comte **de PROVENCE** qui, à l'avènement de son frère, prit le titre de Monsieur. Après avoir porté le nom de Provence, le régiment reçut donc celui de Monsieur-Dragons, qu'il conserva jusqu'en 1791.
En 1790, il est en garnison à Thionville, lorsqu'éclate la révolte des régiments suisses à Nancy, le 31 août ; il est désigné pour faire partie des troupes amenées par le marquis **de BOUILLÉ** pour réprimer cette émeute. La position est embarrassante, le marquis **de BOUILLÉ** a peu d'infanterie et peut difficilement se servir de sa cavalerie. Il parle aux rebelles avec la plus grande fermeté, ceux-ci vont peut-être céder lorsque des coups de feu sont tirés. L'engagement devient dès lors inévitable. Les troupes de **BOUILLÉ** combattent avec ardeur, mais ce n'est qu'après une lutte opiniâtre que, maître enfin des principales places, **BOUILLÉ** obtient la soumission des régiments révoltés.

APPENDICES

LISTE

DES

CITATIONS

FIMARCON (marquis DE), lieutenant, se battit contre six dragons du régiment qui voulaient déserter ; il en arrêta trois et obtint, en considération de cette action, une compagnie au même régiment, le 9 mai 1683. Mestre de camp, se distingue à Crémone, le 31 janvier 1702.
BOUCHARDIÈRE (DE), major, le 23 décembre 1688, cité à l'attaque du pont de Coblentz.
BOËSSE, capitaine, à la défense de Mayence, reçut l'ordre de faire, avec 50 dragons, une reconnaissance de nuit où il tomba dans une embuscade et eut son cheval tué sous lui ; mais il parvint à se dégager et accomplit sa mission (1689).
JACQUIER, capitaine, à l'attaque du pont de Coblentz, 3 décembre 1688, est cité pour sa belle conduite.

1 Le titre de brigadier ne correspond nullement à celui de général de brigade actuel dont l'équivalent était maréchal de camp. C'était un titre donné à un mestre de camp qui n'en restait pas moins uniquement chef de son régiment.

ARMEMENT ET UNIFORMES

Lorsque Barbeziéres-Dragons fut créé en 1676, la presque totalité des régiments de dragons portaient un uniforme rouge : culotte, veste, habit, bonnet et équipage du cheval ; les revers et les parements distinguaient les régiments entre eux. Les dragons étaient chaussés de longues guêtres de cuir par-dessus leurs bas blancs, et coiffés d'un bonnet pointu qui leur retombait sur une épaule et était entouré, soit d'un bourrelet en forme de turban, soit d'un retroussis garni de poil ou de peluche.
L'acte de création de Barbesières ne porte aucune prescription relative à la tenue. Du reste la cavalerie n'est systématiquement habillée d'une manière uniforme qu'en 1690.
Jusque-là la tenue, du moins dans les régiments de gentilshommes qui étaient de beaucoup les plus nombreux, était restée arbitraire, à la fantaisie des mestres de camp. Le général Susanne, dans son Histoire de la cavalerie, donne l'analyse d'une pièce curieuse trouvée dans les tiroirs de Louis XIV : l'ébauche probable du premier règlement concernant les différentes tenues des corps de cavalerie. Cette pièce offre le double intérêt de faire connaître la liste des corps à cheval entretenus en 1690 et le premier uniforme qui leur fut officiellement imposé. Nous ne prendrons dans cette ordonnance que ce qui regarde les dragons. Sur 31 régiments de dragons qui sont portés sur la liste du roi, 15 n'ont pas d'uniforme arrêté. Parmi les 16 autres, 2, le Roi et le Dauphin, ont l'habit bleu, 11 autres revêtent l'habit rouge, 3 enfin ont l'habit vert, dont Fimarcon, qui a également les revers et les parements verts.
En 1724, Goësbriant-Dragons, dérogeant à la règle générale qui faisait porter à tous les dragons la tenue rouge, avait un uniforme complètement jonquille, culotte, veste, habit et bonnet, qu'il conservera en devenant la propriété de la maison de Condé ; cette couleur jonquille ne devait être autre chose que le chamois connu depuis sous le nom de chamois Condé.
La coiffure était toujours le bonnet à queue retombant sur l'épaule. En dehors du service, les dragons portaient un chapeau brodé d'argent avec une cocarde noire ; ils avaient des bottines, et leurs longues guêtres en cuir noir par-dessus les bas protégeaient les genoux. La veste était une sorte de gilet à basques, et l'habit très ample, fendu par derrière, descendait jusqu'au jarret.
D'après une ordonnance de 1676, par conséquent contemporaine de la formation du régiment, chaque dragon devait avoir une bonne épée, dont la lame fût au moins de 2 pieds 9 pouces (0 m. 93) sans comprendre la garde et la poignée, un mousqueton avec une baïonnette, un pistolet porté à l'arçon de la selle à gauche, et de l'autre côté, un instrument tel que bêche, serpe, hache, etc. Les dragons portaient ces outils comme devant être particulièrement employés à la tranchée. Le fusil était à pierre et de même longueur que celui de l'infanterie ; le mousquet à mèche avait été supprimé à la suite de la journée de Steinkerque. Il était généralement porté à la botte, la crosse en bas, mais il devait être pris parfois à la grenadière, si l'on en croit une lettre de Catinat au roi datée du 9 juillet 1701 : « M. le comte de Bessé, dit-il, prit le parti de faire une charge avec trois escadrons des dragons d'Albert mettant le fusil derrière le dos et l'épée à la main ». Au bas de la têtière de la bride, du côté montoir, était une petite longe terminée par un crochet. En mettant pied à terre pour combattre, chaque dragon fixait ce crochet à un anneau, placé au-dessus de la bossette du mors du cheval voisin qui se trouvait attaché au sien.
A partir de 1715, après la paix d'Utrecht, les officiers ne se conformèrent plus à l'ordonnance de Louis XIV sur le port de la cuirasse, qui ne resta en usage que parmi les officiers généraux.

Ce ne fut qu'en 1734 que le régiment des dragons de Condé prit l'uniforme rouge, comme la plus grande majorité des dragons. Les parements qui distinguaient les régiments furent en panne

cramoisie[1] pour Condé- Dragons, qui conserva le même uniforme en passant Mailly-Dragons ; l'équipage du cheval était également rouge bordé de blanc ; le bonnet rouge à revers de panne cramoisie, le chapeau bordé d'or fin ; le bonnet servait pour les corvées, et lorsque les dragons avaient le chapeau le bonnet était placé sur la tête de leur cheval. Le colonel- général des dragons ne portait son bonnet que pour les revues passées par le roi. A cette époque, soit que les officiers eussent perdu l'habitude de porter leur uniforme ou que les dragons, toujours turbulents, eussent montré une grande difficulté pour être menés, une ordonnance du roi du 10 août 1737 enjoignit aux officiers de troupes de dragons de « porter toujours l'habit uniforme pendant le temps qu'ils seraient aux corps, soit en garnison ou dans les places, au quartier, dans les plats pays, ou en marche, comme le plus décent et le plus convenable pour les faire connaître et respecter des dragons ».

Le 1er mai 1750, entre la guerre de la Succession d'Autriche et la guerre de Sept Ans, paraît un règlement sur l'habillement, l'équipement, l'armement. Tous les dragons prennent la culotte chamois en peau. L'aiguillette de laine blanche, que les dragons ont presque toujours portée depuis leur création, est supprimée. Une seule épaulette doit se placer sur l'épaule gauche pour supporter la bandoulière de la cartouchière. La coiffure reste le chapeau bordé d'argent et le bonnet de drap est maintenant garni autour de la tête d'un simple galon de laine, de la même couleur que celui qui borde la housse et le manteau ; pour Egmont-Dragons, il est blanc, chaîné de violet, le cordon du sabre et l'épaulette sont de même couleur. Les dragons portent des bottines de veau passées à l'huile et des guêtres blanches. Les tambours des régiments royaux continuent d'être à la livrée du roi, et ceux des régiments de gentilshommes à la livrée du colonel, avec des galons sur les coutures pareils à ceux qui bordent l'équipage.

L'habillement des officiers est absolument semblable à celui de la troupe, mais en drap d'Elbeuf. L'habit est garni de boutons jusqu'à la poche, boutonnières blanches des deux côtés, et à fils d'argent pour les officiers. Pour ces derniers, les boutons sont d'argent sur bois ; pattes sans poches, les poches dans les plis de l'habit ; parements en bottes avec boutonnières ouvertes. La veste a des boutonnières des deux côtés jusqu'en bas et des boutons d'un côté seulement, jusqu'à la poche. Les manches des brigadiers et caporaux ont trois agréments en tresse, moitié argent, moitié soie ; celles des anspessades, un bordé seulement, moitié argent et soie. Les maréchaux des logis ont des habits de drap plus fin que les soldats, mais pas de boutonnières en fils d'argent. Le ceinturon à une bellière est de buffle blanc piqué, ainsi que la banderole de la giberne, portant trente coups. Comme armement, les dragons ont un sabre très légèrement courbé à poignée de cuivre à double branche, la lame à dos, de 33 pouces de longueur (0 m. 91). Les officiers ont la même épée que les officiers de cavalerie : c'est un véritable sabre droit à garde de cuivre doré, avec lame à dos de 31 pouces de longueur (0 m. 86). La prescription la plus bizarre de cette ordonnance est celle qui exige que chaque officier porte, comme les dragons, le grand fusil d'infanterie à baïonnette et ait une giberne avec six cartouches. Les dragons portent comme précédemment le pistolet et l'outil à l'arçon de la selle.

Le 9 avril 1757, parut une nouvelle ordonnance pour l'habillement des dragons. Marbœuf a habit, parement, doublure et veste rouges, boutonnières de 3 en 3. Le bonnet est de la couleur des parements.

En 1758, l'uniforme subit quelques transformations : habit, doublure et veste rouges, les parements gros vert ; la veste a une palette ou revers gros vert ; équipage du cheval drap bleu bordé de blanc.

Vers 1768, l'épaulette changea de côté et fut portée sur l'épaule droite. A gauche, elle fut remplacée par une patte avec boutonnière qui maintenait la bandoulière de la cartouchière.

1 Lemeau de la Jaisse, 1735, Abrégé de la carte générale du militaire en France. Un manuscrit intitulé : États des différentes connaissances que j'ai dans les troupes du roi en 1734, porte que les parements étaient jaunâtres, mais il est probable qu'ils étaient chamois.

En 1762, sous le ministère Choiseul, eut lieu la grande transformation qui donna la couleur verte à tous les régiments de dragons, ils l'ont conservée cent dix ans, et c'est d'eux que les chasseurs à cheval l'ont prise. Sur la poitrine, des revers formaient plastron par le haut ; ces revers, de larges parements aux manches et le collet étaient de couleurs distinctes suivant le régiment. Pour Chabrillan-Dragons, qui allait devenir peu de temps après Montécler, le collet était vert, les revers et les parements aurore, la poche en long ; l'habit s'ouvrait à la française, sur une veste de drap chamois doublée de cadis blanc, la culotte était chamois ; les boutons blancs portaient le n° 13, le manteau était gris blanc avec trois brandebourgs et, lorsque les dragons servaient à pied, afin de se distinguer de l'infanterie, ils le portaient relevé en arrière par les coins. Les tambours avaient la petite livrée du roi dans les régiments royaux et, dans les autres, celle du mestre de camp avec le collet et les revers et parements de la couleur distinctive. L'aiguillette apparaissait de nouveau sur l'épaule droite, elle était de la couleur distinctive ; sur l'épaule gauche, il y avait une patte. Les officiers portaient aussi l'aiguillette à droite et, à gauche, une épaulette entièrement en or ou argent, pour les capitaines et officiers supérieurs. L'épaulette de lieutenant contenait un tiers de soie aurore ou blanche, celle de sous-lieutenant, deux tiers ; les maréchaux des logis avaient l'épaulette entièrement en soie[1]. La botte remplaça la guêtre ; enfin, comme coiffure, les dragons prirent le casque, que portait déjà depuis longtemps la légion de Saxe, sur laquelle du reste cette nouvelle tenue fut exactement copiée. Les officiers n'avaient le casque qu'en service. A la ville, ils portaient le même chapeau que les officiers de cavalerie. Le casque, dit à la Schomberg, était en cuivre jaune, garni d'un cimier très petit, d'un bourrelet de peluche noire et d'une crinière courte et frisée parle haut, descendant à peine sur le dos, dégageant bien la coiffure. Le casque n'avait ni visière ni couvre-nuque, mais le bourrelet était assez saillant. Le casque, lorsqu'il fut donné, fit naître un incident singulier : les dragons, flattés de l'élégance de leur nouvelle coiffure, prétendaient, paraît-il, se présenter partout casque en tête, voire à l'église. Il fallut, pour faire cesser cet abus, une décision circulaire donnée à Versailles le 11 mars 1765 et signée du duc de Choiseul : « Sa Majesté, considérant que lorsque les dragons ne sont pas de service à l'église, ils doivent être considérés comme particuliers et par conséquent remplir les devoirs que la décence et l'édification exigent, elle veut en conséquence que les dragons soient tenus de lever leurs casques et d'avoir la tête nue à l'église avec le reste des fidèles. Vous aurez agréable d'y tenir la main. » L'équipage du cheval était, pour le régiment, en drap vert garni d'un galon violet en laine, sur lequel courait une chaînette blanche.

Peu après l'avènement de Louis XVI, sous le ministère du comte de Saint-Germain, les régiments de dragons subirent quelques modifications dans leur tenue (1776). Monsieur-Dragons prit les revers et parements écarlates, le collet jonquille, rabattu quoique montant haut ; les boutons blancs furent aux armes de Monsieur[2]. En 1779, on donna aux dragons la veste blanche et la culotte de peau blanche, qu'ils conservèrent jusqu'à la fin du Premier Empire, ainsi que les longues bottes échancrées au jarret. Une visière en cuivre fut ajoutée au casque, dont le bourrelet se réduisit à un bandeau sans épaisseur et dont le cimier s'éleva un peu. D'après Marbot, le régiment reprit les revers et les parements aurore en 1784. L'ordonnance du 1er octobre de cette année dit que le ceinturon des dragons est à la hongroise, de buflle blanc sans piqûres ; un pendant, muni d'une boucle en cuivre, sert à assujettir la baïonnette ; les courroies de sabre sont également en buffle blanc. En 1792, les fusils sont retirés aux dragons pour armer l'infanterie, à qui les armes manquent.

1 Les officiers accueillirent mal l'épaulette au début, ils l'appelèrent *une guenille à la Choiseul.*

2 Etat militaire de 1777.

GUIDONS ET ÉTENDARDS

Dès leur création, les dragons se distinguèrent du reste de la cavalerie par la forme de leur étendard, qui était plus petit que les autres et dont le bord flottant était découpé en deux demi-cercles[1].
Sous Louis XIV, l'étendard désigne uniquement l'enseigne de la cavalerie, et celle des dragons prend le nom de guidon. Une ordonnance de 1676 mentionne ce guidon et dit qu'il y en aura un par compagnie.
Il y avait encore peu d'uniformité et le guidon, aux armes du mestre de camp, avait généralement beaucoup plus de longueur que de hauteur, affectant la forme d'une banderole fendue par le bout. Une ordonnance du 7 mars 1684 prescrit qu'il y aura dans chaque escadron de dragons deux guidons à la livrée du mestre de camp, et pour éviter la confusion avec les emblèmes ennemis le roi ordonne qu'aux guidons où il n'y aura pas de fleurs de lis, il y ait du côté droit un soleil et sur le revers l'écu du mestre de camp. On ne trouve aucun dessin de guidons du régiment avant 1724, mais il est probable que le premier fut des deux côtés aux armes des Barbesières ; puis, qu'il fut mis aux armes des Fimarcon ; enfin, qu'à partir de 1684, en vertu de l'ordonnance précitée, il porta du côté droit un soleil et, sur le revers, successivement les armes des familles de Fimarcon, de Foix, de Chastillon et de Goësbriant, qui sont les suivantes :

Chémerault de Barbesières : d'argent fuselé de gueules ;
De Cassagnet de Tilladet de Fimarcon : d'azur à la bande d'or ;
De Foix : écartelé aux 1 et 4 d'or à deux vaches passant l'une sur l'autre de gueules accolées, accornées et clarinées d'azur, aux 2 et 3 d'or à trois pals de gueules ;
De Chastillon : de gueules à trois pals de vair au chef d'or chargé à dextre et une merlette de sable ;
De Goësbriant : d'azur à la fasce d'or.

Sous les règnes de Louis XV et Louis XVI, les étendards de cavalerie, toujours en soie, furent carrés avec 0 m. 50 de côté. Les guidons de dragons eurent à peu près les mêmes dimensions, avec les pointes d'un tiers en plus dans le sens de la longueur. La hampe avait huit pieds et demi (2 m. 83). Les enseignes, lorsqu'elles n'étaient pas fournies par le roi, comme dans les régiments dont le roi était colonel propriétaire, devaient l'être par les mestres de camp, qui devaient pourvoir à toutes les dépenses de guidons. Les mestres de camp commandant les régiments auxquels le roi fournissait les étendards, les guidons et les banderoles de trompettes, étaient même tenus de la dépense des lances, et de faire les frais de la monture, de la fourniture et de l'entretien des cravates de taffetas[2].
En 1724, Condé-Dragons a un guidon par escadron, quatre pour le régiment. Ils sont des deux côtés à fond ventre de biche (livrée de Condé) semés de fleurs de lis d'argent, entourés d'une broderie d'argent et frangés d'argent sur trois côtés. Au centre du guidon, l'écusson des Condé : d'azur à trois fleurs de lis d'or au bâton de gueules péri en bandes, timbré d'une couronne en or de prince du sang avec deux palmes d'or accolées à l'écu et liées par le bas.
Aussitôt que le régiment cesse d'appartenir à la maison de Condé, ses guidons deviennent cramoisis, couleur qu'ils gardent jusqu'à la Révolution. En effet, dès 1740, Lemeau de la Jaisse donne, pour Mailly-Dragons, la description suivante de ses guidons : « quatre guidons de soie cramoisie, devise du roi en or, semez de fleurs de lis, brodez et frangez d'argent ».

1 Sur une gravure hollandaise de 1713, représentant les drapeaux et étendards pris aux Français, figurent des guidons de plusieurs régiments de dragons : le bord flottant est découpé, non en deux demi-cercles, mais en deux pointes. Il semblerait donc probable que les guidons des dragons avaient primitivement cette dernière forme et que ce ne fut qu'à la création des hussards que les dragons abandonnèrent ce guidon, pour prendre celui qui est décrit plus haut.
2 Général Susanne.

Quoique Lemeau de la Jaisse n'en parle pas, il est presque certain que, selon l'usage, l'écu du mestre de camp chevalier de Montécler est brodé sur l'une des faces.
Les broderies qui bordent le guidon sont en or, la frange est d'or et d'argent ; sur l'autre face, la devise *nec pluribus impar* est en noir sur fond blanc, au-dessous est le soleil. Les fleurs de lis qui semaient le fond en 1740 ont probablement disparu en 1762 sous le ministère Choiseul, au moment où il y eut un grand remaniement des uniformes et des enseignes.
Les guidons du régiment ont donc porté sur le revers successivement les armes des familles de Mailly, d'Egmont, de Marbœuf, de Chabrillan, de Montécler, qui sont les suivantes :

De Mailly : d'or à trois maillets de sinople 2 et 1 ;
Pignatelli, comte d'Egmont : écartelé aux 1 et 4 de gueules, chevronnés d'or de cinq pièces ; au 3 d'argent à deux faces bretassés et contre-bretassées de gueules ; chargé en cœur, et d'un écu parti au 1 d'azur au lion rampant d'or contourné et couronné de même, au 2 d'or au lion de sable ;
De Marboeuf : d'azur il deux épées au sautoir d'argent emmanchées et croisetées d'or, la pointe en bas ;
De Moreton, comte de Chabrillan : d'azur à une tour crénelée de cinq pièces, sommée de trois donjons crénelés de trois pièces, le tout d'argent ajouté et maçonné de sable ; à une patte d'ours d'or mouvant du canton senestre de la tour et touchant la porte de la tour ;
De Montécler : de gueules au lion passant d'or couronné de même.

Les guidons étaient toujours fournis par le roi dans les régiments royaux, par le mestre de camp dans les régiments de gentilshommes ; en un mot par le propriétaire du régiment ; chaque fois qu'on les renouvelait, ils étaient bénits.
Le Manuel du dragon, publié en 1781, donne le détail de cette cérémonie qui se pratiquait à l'église devant les officiers, les bas-officiers et un détachement de 300 hommes en armes. Après la messe, les porte-guidons s'approchaient de l'autel, les guidons droits, et l'évêque les bénissait en les aspergeant. Ensuite, les prières étant terminées, les porte-guidons allaient se mettre à genoux aux pieds de l'évêque. Celui-ci qui était assis les embrassait.
Au commencement du règne de Louis XVI, une ordonnance du 26 mars 1776 réduisit à deux le nombre des guidons par régiment de dragons.
Monsieur-Dragons conserve comme fond du guidon la couleur cramoisie qu'il porte depuis 1740 et qui est celle de la plupart des régiments de dragons, comme le bleu est la couleur générale des étendards de la cavalerie. Les deux faces sont pareilles, semées de fleurs de lis d'or avec un M couronné en or à chaque coin, les broderies qui font le tour du guidon sont de riches rinceaux en or et argent mélangés, les franges alternent or et argent ; au centre, est un médaillon représentant un griffon au-dessus est inscrite cette devise qui n'est plus celle du mestre de camp : *nunc leo*, *nunc aquila*. C'est une allusion au double rôle des dragons, combattant à pied, comme les lions, et pouvant se mouvoir avec la rapidité de l'aigle. Il n'existe pas trace des guidons du 13e dragons pendant la Révolution. Pendant cette période, il règne du reste une grande diversité dans les enseignes de l'armée. Elles sont des couleurs les plus diverses et chargées de devises et emblèmes républicains, entourant le numéro qui se trouve au centre. Les deux côtés sont semblables.

———————

GARNISONS DU RÉGIMENT

1763. Pontivy.
1764. Saint-Dizier.
1765. Sedan.
1766. —
1767. Joigny.
1768. —
1769. Sarrelouis.
1770. —
1771. Valenciennes.
1772. Abbeville,
1773. Vitré.
1774. Fougères.
1775. Falaise.
1776. Cambrai.
1777. Falaise. 1778. —
1779. Saint-Omer.
1780. Le Mans.
1781. —
1782. —
1783. —
1784. Schlestadt.
1785. —
1786. —
1787. —
1788. Huningue.
1789. Colmar, puis Tournus.
1790. Chalon-sur-Saône, puis Thionville.

Ancestramil